EXEMPLAIRE REMIS A L'USAG

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAG

N° d'imprimé : S 640976510

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	21/10/2026	26120027

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

21/10/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S056S033

(9) RAISON SOCIALE : **SO.SEC.AUTO.**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0297810617
ZI de Kerpont
56600 LANESTER

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 022D1046
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BY-270-XP (F)	12/12/2011	26/08/2005

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1FDBJE534311054	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
FDBJE5	GO

Document(s) présenté(s) : Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

320084

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) critique(s)

5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée, ARD.

Défaillance(s) majeure(s)

1.1.6.c.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Course trop longue (réglage incorrect)
1.1.16.c.2. CYLINDRES OU ETRIERS DE FREINS : Défaut du cylindre ou de l'étrier ou actionneur mal monté compromettant la sécurité, ARG.
1.4.1.a.2. PERFORMANCES DU FREIN DE STATIONNEMENT : Frein inopérant d'un côté, ARG
1.4.2.a.2. EFFICACITE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante
3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé, D.
4.1.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant, AVG,AVD.
4.4.2.a.2. COMMUTATION (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Totalement inopérante
5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVD.
5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive, AVG.
6.2.5.a.2. SIEGE CONDUCTEUR : Structure du siège défectueuse
6.2.13.a.2. AUTRES OUVRANTS : Un ouvrant est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermé, D.
7.1.5.b.2. AIRBAG : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule
8.2.22.b.2. OPACITE : L'opacité dépasse les limites réglementaires, en l'absence de valeur de réception ou les mesures sont instables
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.

Défaillance(s) mineure(s)

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante, ARG.
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVG,AVD.
2.3.1.a.1. JEU DANS LA DIRECTION : Jeu anormal
3.1.1.a.1. CHAMP DE VISION : Obstruction dans le champ de vision du conducteur affectant la vue frontale ou latérale, hors de la zone de balayage des essuie-glaces du pare-brise, AVG.
3.6.1.a.1. SYSTEME DE DESEMBUAGE : Système inopérant ou manifestement défectueux
4.7.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ECLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIERE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à + 8m/km):	-1.9m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	6%		54%	
Forces verticales :	1251daN		773daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	488daN	445daN	288daN	289daN
Déséquilibre (<20%):	9%		1%	
Forces de freinage (efficacité) :	488daN	445daN	288daN	289daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	74%			

Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 13%

Emissions à l'échappement :
Opacité des fumées (1.50m-1): C1: 2.84m-1 C2: 4.66m-1